



UNE METHODE POUR AIDER LES ENTREPRISES A REDUIRE LEURS BIODECHETS



Région Occitanie

Bénéficiaire

CCI Occitanie

Partenaires

- Direction régionale de l'ADEME en Occitanie
- Conseil Régional
- CCI Occitanie

Coût (HT)

Coût global (Geode 1 et 2) : 204 613 €

Financement :

- ADEME : 121 878 €
- Conseil Régional d'Occitanie : 26 500 €
- CCI Occitanie : 56 235 €

Bilan en chiffres

Pas de chiffre-clé pour le moment.

Date de lancement

2015



Pourquoi agir ?

Comment mieux gérer les déchets des entreprises et par conséquent identifier les pistes d'économie ? C'est le défi relevé par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie avec l'appui de l'ADEME et le Conseil régional Occitanie à travers l'opération Geode.

Cette opération vise à impliquer les entreprises volontaires pour modifier leurs pratiques en matière de gestion des déchets sur l'ensemble de leur ligne de production, depuis l'achat de la matière première jusqu'à la valorisation ou l'élimination du déchet, en passant par des réductions en quantité ou toxicité.

Lancée en mai 2015, Geode LR est pilotée par la CCI Occitanie avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et de la Région Occitanie. L'opération était initialement dimensionnée pour accompagner 20 entreprises. Compte tenu de son succès, elle a été scindée en deux sessions, Geode 1 et Geode 2. Afin de pouvoir suivre ces deux sessions sur des périodes de 18 mois (entre 2015 et 2017), **35 établissements ont été finalement sélectionnés, dont 14 dans le domaine agro-alimentaire.**

Ces derniers sont plus particulièrement concernés par la gestion des biodéchets.

Comment ça marche ?

Des diagnostics individualisés pour chaque entreprise et réalisés par des experts permettent d'estimer le coût complet des déchets, avec l'appui de la **méthode MFCA** (Material Flow Cost Accounting). Un plan d'action opérationnel de réduction des déchets est ensuite réalisé. Le suivi de la mise en œuvre du plan personnalisé, les calculs du rapport coûts/bénéfices et l'optimisation des coûts sont de véritables leviers d'action économique et représentent donc un enjeu réel pour les entreprises.

La méthode MFCA (Material Flow Cost Accounting), c'est quoi ?

La MFCA (Material Flow Cost Accounting) ou Méthode de Comptabilité des Flux de Matière permet simultanément de réduire les coûts et d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises grâce à la réduction des déchets. Elle cible tous les flux qui ne contribuent pas à la réalisation du produit final. Elle impute à ces flux tous les coûts s'y rapportant. De cette façon, la méthode MFCA permet de calculer avec **précision et fiabilité la répartition des coûts de production entre produits et déchets.**

Présentation et résultats

Diagnostiques

Les diagnostics réalisés dans le cadre de GEODE ont permis de mettre en avant 5 grands types d'actions, répartis entre :

- Le diagnostic complémentaire ;
- Le pilotage avec la mise en place d'indicateurs ;
- La prévention à la source ;
- Des améliorations de gestion interne (recherche de nouveaux fournisseurs et/ou prestataires par exemple) ;
- Des rappels sur les conformités réglementaires.

En moyenne, 1 à 10 actions ont été proposées aux entreprises accompagnées et 1 entreprise agroalimentaire sur 2 a bénéficié d'un accompagnement, notamment parce qu'elles ne pratiquaient pas le tri à la source.

Actions mises en œuvre

En interne :

- **Minimiser les pertes matières** : formation du personnel, organisation de la production, réemploi en interne, investissement dans du matériel plus performant... ;
- **Minimiser la valeur des pertes matières** : recalibrage du contrôle qualité.

En externe (avec les fournisseurs, prestataires, collectivités) :

- **Agir sur les achats** : travail avec les fournisseurs (ajustement des commandes, reprise des emballages, prévention sur les matériaux des emballages...);
- **Améliorer les filières déchets** : mise en place d'un tri, optimisation logistique, renégociation des contrats... ;
- **Se mettre en conformité réglementaire** : traçabilité (tenue d'un registre), mise en œuvre de filières adaptées...

Pour les entreprises agro-alimentaires, ont été mises en place essentiellement des actions de prévention et de valorisation organique.

Résultats

- **Meilleure connaissance des flux de matière en masse** (entrée et sortie/achats et produits vendus/déchets) ;
- **Meilleure connaissance de la composition des déchets** et des filières locales de gestion des déchets (prestataires, collectivités) ;
- **Identification des étapes et des matières clés** sur lesquelles agir ;
- **Nécessité d'un travail transversal** associant tous les services (production, financier, ressources humaines) et d'une traçabilité des actions (utile lors de turn-over).

Facteurs de reproductibilité

Les retours d'expériences des entreprises qui ont identifié des pertes alimentaires dans leur process industriel permettent de tirer des enseignements pour d'autres entreprises opérant dans les mêmes secteurs.

“ Souvent considérée comme chronophage par les entreprises, l'outil MFCA a été simplifié entre les 2 phases de l'opération Geode en cernant mieux le périmètre du diagnostic plutôt que de tout étudier. ”

Mélanie Sidos, service DD,
CCI Occitanie

Focus

Qu'est-ce que le coût complet ?

La facture de gestion des déchets d'une entreprise représente en moyenne moins de 7% du coût complet de ses déchets. Le "coût complet des déchets" est la somme :

- Des coûts de production : achats des matières et consommables dont proviennent les déchets, énergie, main d'œuvre nécessaire à leur transformation ;
- Des coûts de gestion interne : charges de manutention et de stockage interne des déchets ;
- Des coûts de gestion externe.



POUR EN SAVOIR PLUS

☉ Sur le site internet de l'ADEME :
www.ademe.fr/batiment
www.xxxx.fr

☉ Le site de l'ADEME en Région à préciser
www.xxxx.ademe.fr

CONTACTS

☉ Geode – CCI Occitanie, 5 rue Dieudonné Costes
Melanie Sidos, 31 701 Blagnac cedex
m.sidos@occitanie.cci.fr. Tél. : 04 67 13 68 43.

☉ ADEME Direction régionale en Occitanie
Tél : 04 67 99 89 69
christiane.chartier@ademe.fr



L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Réf. ADEME : GEODE. Déc. 2018



@ademe

www.ademe.fr

